



Le ministre de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji, a décrété « l'interdiction, jusqu'à nouvel ordre, de la vente des pistolets automatiques ».

« A ce jour, le nombre d'armes à feu en circulation est largement supérieur à celui des autorisations dûment accordées par les autorités compétentes », a indiqué le ministre dans le texte lu ce jour à Yaoundé devant les propriétaires des armureries au Cameroun.

« Cette situation est davantage par le fait que, contrairement à ce qui est prescrit par la loi, les différents responsables d'armurerie que vous êtes, ne tiennent pas toujours de manière systématique les fiches numériques devant permettre de retracer toute opération effectuée », a regretté le super chef de terre, insistant sur le contexte sécuritaire que traverse notre pays.

Par cette mesure, le gouvernement camerounais veut mettre fin à la circulation illégale d'armes et munitions. Sans doute pour anticiper la montée de la violence dans un pays où la sécurité se dégrade jour après jour, avec notamment la crise meurtrière qui, depuis 4 ans fragilise les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest.